



CONSEIL POUR L'OBSERVATION DES REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS LES MEDIAS

Dakar, le 25 avril 2023

Communiqué de presse

Dans sa livraison du mardi 25 avril 2023, le quotidien **Direct News**, a affiché à la Une : « **Présidence du CESE, la nomination de ADD brise l'équilibre ethnique.** »

Le journal insiste en sous-titre et dans son billet **Dawul Coow** sur l'appartenance ethnique du président de la République Macky SALL, du Premier ministre Amadou BA et du Président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) Abdoulaye Daouda DIALLO.

Ces propos sont en porte-à-faux avec la Charte des journalistes du Sénégal et le Code de la presse. Les articles 4 et 10 de cette Charte indiquent que le journaliste doit « **respecter la dignité de la personne humaine et des groupes sociaux ...** » et « **s'interdire l'apologie de la violence et la haine entre des groupes sociaux** ».

Le Code de la presse en son article 18 stipule que « **le journaliste et le technicien des médias doivent ... éviter toute allusion, par le texte, l'image et le son, à l'appartenance ethnique ou nationale d'une personne...** »

Le Conseil pour l'Observation des Règles d'Ethique et de Déontologie dans les médias condamne fermement ces écrits qui sapent le vivre ensemble sénégalais. Le CORED s'est autosaisi pour porter cette affaire devant son tribunal des pairs.

Le CORED invite les médias à faire preuve de responsabilité et à être plus regardants sur l'usage d'expressions tendant à stigmatiser une communauté ou un groupe social ou mettant en péril la cohésion nationale.

